

Dissertation- Sources du droit romain

Par **Mariame25**, le 15/10/2022 à 14:23

Bonjour,

Je suis en première année de droit et j'ai une dissertation en histoire du droit. Le sujet est "quels sont les modes de création du droit à Rome ?". Je trouve le sujet beaucoup trop vaste. J'ai ainsi énormément de mal à faire un plan cohérent, en regroupant toutes les sources du droit romain.

J'ai réfléchi à une problématique qui serait alors : "En quoi les sources du droit romain sont transformés par l'arrivée du pouvoir de l'Empereur ?". Cependant, répond-elle réellement au sujet de base ? Quel plan pourrait-il correspondre ?

Merci d'avance pour votre aide !

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/10/2022 à 07:35

Bonjour

Il apparait en effet pertinent de découper le sujet en deux périodes :

- Des origines à la fin de la République
- L'Empire

C'est d'ailleurs comme cela que procède Marie BASSANO (professeure en Histoire du droit et des institutions)

https://cours.unjf.fr/repository/coursefilearea/file.php/154/Cours/02_item/index10.htm

Ce petit cours vous aidera sans doute à dégager un plan.

Par **Mariame25**, le 16/10/2022 à 17:52

Merci pour votre réponse, j'ai déjà énormément avancé hier. Mes chargés de TD nous ont toujours déconseillé de faire un plan chronologique.....Je vous montre alors ce que j'ai fait

comme plan !!

I. A Rome, une prédominance de la loi

A. Magistrats et peuple: organes primordiaux à la législation

B. La Constitution impériale, un tournant dans la création dans la loi

II. Le tarissement de sources non législatives

A. Le droit honoraire: de sources mouvementés à une stabilisation avec l'Edit du prêteur

B. L'anéantissement de la doctrine sous l'Empire (ce n'est pas encore le titre exact mais je parlerai notamment de la loi des citations et de la codification)

Voilà ! N'hésitez pas à me dire ce que vous en pensez !

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/10/2022** à **20:04**

[quote]

Mes chargés de TD nous ont toujours déconseillé de faire un plan chronologique...

[/quote]

Alors il faut suivre leur recommandation

Pour être honnête l'histoire du droit c'est assez loin pour moi.

A partir de demain, il y a aura sans doute d'autres membres qui pourront vous aider.